

Site des Étangs de l'Armagnac



Au bord du grand étang de la Hitère

N°14 - Juin 2017

Bloc-notes

Permanence à la mairie de Manciet
le **premier vendredi** de chaque
mois de 9h30 à 12h00

Retrouvez les actualités du site
natura 2000 sur internet :
gers.n2000.fr

Éditorial

J'assume avec plaisir la présidence du comité de pilotage du site Natura 2000 des « Etangs de l'Armagnac » depuis 2009, désireux de favoriser le dialogue et la concertation entre les différents acteurs locaux pour le développement équilibré entre notre économie rurale et la protection de l'environnement. J'ai pu observer un changement de mentalités et de comportements pour aller vers ce précieux équilibre depuis ces 10 dernières années, et je remercie toutes les personnes qui ont travaillé en ce sens. Cependant, le contexte évolue et superpose de plus en plus de réglementations sur nos territoires. Il devient difficile d'agir. La protection du patrimoine naturel et l'évolution économique sont pourtant essentiels, c'est pourquoi nous devons persévérer dans ce travail.

Une chance pour notre site, la révision du document d'objectifs a été amorcée cette année après 14 ans d'existence. C'est un travail important puisqu'il s'agit d'évaluer l'état du patrimoine naturel et de redéfinir les objectifs pour l'avenir. Il s'agit du premier site gersois à bénéficier de cette révision. Si « la tradition » a voulu que le maire d'Éauze préside le comité de pilotage du site, je pense, au vu de ce tournant dans la vie du site, que le moment est opportun pour en changer. J'appelle donc mes collègues élus à s'impliquer dans cette expérience enrichissante.

Michel Gabas, Maire d'EAUZE
Conseiller Départemental
Président du Comité de Pilotage
du site NATURA 2000

Rappel réglementaire

La coupe de bois

Elle est sous la responsabilité du propriétaire. Plusieurs réglementations existent, dont celle issue du Code forestier qui **soumet certains projets de coupe (de surface supérieure à 4 hectares) à demande d'autorisation préalable auprès de la Direction Départementale des Territoires** au moins 4 mois avant la date prévue pour les travaux.

Après toute coupe rase supérieure à un hectare, si la régénération n'est pas suffisante, la reconstitution est obligatoire. Pour toute surface, la destination forestière doit être conservée pour ne pas caractériser un défrichement.

Sur un site Natura 2000, le propriétaire peut bénéficier d'une aide financière pour le maintien d'éléments boisés d'intérêt en réalisant un **contrat Natura 2000 forestier**.



Télécharger la fiche réglementaire en cliquant [ICI](#) ou s'adresser à l'antenne du Gers du Centre Régional de la Propriété Forestière (05 62 61 79 16) ou à la DDT du Gers (05 62 61 46 17 ou 05 62 61 46 03).

Contractualisation

La campagne MAEC 2017 vient de s'achever sur le site Natura 2000 des étangs de l'Armagnac :



2018 - 2019, la contractualisation se poursuit ...

Contactez l'ADASEA pour le diagnostic de vos parcelles et l'analyse de leur éligibilité aux MAEC.

La date limite de dépôt s'effectue comme chaque année au moment de la télédéclaration de demande d'aide sous télépac (avril-mai).

Les contrats hors agricoles

Ces contrats relatifs aux milieux non concernés par une activité agricole (parcelles forestières, étangs, prairies gérées par des particuliers ...) ont retrouvé un cadre cette année.

1 bénéficiaire s'est engagé dans la gestion de la petite hydraulique de son étang et dans l'entretien de sa digue et d'une zone herbeuse en bordure, intéressante pour sa roselière et son rôle de site de ponte de Cistudes.

La révision du document d'objectifs est lancée !

Suite à l'appel d'offres lancé par la DDT pour la révision du document d'objectifs des « Étangs de l'Armagnac », le marché public a été attribué à l'ADASEA en partenariat avec la Fédération de pêche, le Conservatoire des Espaces naturels et l'École d'Ingénieur de Purpan. Lors du comité de pilotage de février 2017, l'ADASEA a annoncé le début de cette révision.

Les objectifs de cette révision sont :

- **la mise à jour des connaissances écologiques** par l'actualisation des inventaires, l'incorporation de la cartographie des habitats naturels afin d'évaluer l'état de conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaires.

Les différentes campagnes de terrain pour ces inventaires sont en cours (Cistude d'Europe, papillons et libellules) et continueront durant l'été (Chauve-souris, papillons, ...).

- **l'inventaire des acteurs et des activités humaines** sur le site

Natura 2000 et son périmètre d'influence pour évaluer leurs interactions avec les habitats et les espèces (collecte des informations cartographiques auprès des services de l'Etat, rencontres des acteurs, consultations des communes).

Ces différents inventaires permettront de mettre en évidence les enjeux humains et de conservation.

Des groupes de travail thématiques auront lieu au cours de l'hiver **pour discuter des mesures de gestion** à mettre en place pour répondre à ces objectifs.

Le bilan du travail réalisé et la présentation aura lieu lors d'une réunion de clôture au printemps 2018.



Thématiques des groupes de travail

Valorisation

Animation Grand Public 2016

Chantier de nettoyage du Moura

Ce partenariat entre Groupe Ornithologique Gersois (organisateur), Nature Midi-Pyrénées et CPIE Pays Gersois (en collaboration avec le Conseil départemental, propriétaire des lieux) visait à restaurer la queue de l'étang, afin de favoriser les héliophytes, elles-mêmes refuges d'espèces animales (oiseaux, insectes, mammifères semi-aquatiques,...).



Le CPIE a aussi organisé une balade paysanne au Domaine d'Uby et tenu un stand lors de l'écofête du Pesqué

Plus de renseignements, CPIE : 05 62 66 85 77



Animation pédagogique auprès des scolaires sur le thème de l'eau

Sensibilisation de 2 classes de l'école primaire de Castelnaud d'Auzan (48 élèves de CE1-CE2 et CM1-CM2) : deux séances en classe et une sortie terrain.



Une maquette représentant le parcours de l'eau dans le Gers ainsi que le fonctionnement du système NESTE a été réalisé lors des séances en classe.

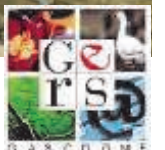
Les travaux sur l'étang du Moura

La restauration du Moulin

Le partenariat avec le CAUE pour la restauration du moulin du Moura continue cette année. Après avoir rénové la moitié du bâtiment en 2015 et 2016, les stagiaires du CAUE ont attaqué les travaux sur le troisième quart depuis le 12 avril avec l'atelier démolition (enlèvement de la toiture). Les trois quarts du moulin seront donc intégralement remis à neuf d'ici le 12 octobre.



Dossier suivi par Nicolas Bernadidou au Conseil Départemental



La remise en état du système hydraulique de l'étang

Les travaux sur l'ouvrage de prise d'eau pour le moulin s'étant déroulé comme prévu entre la fin juin et début juillet 2016, la restauration du système hydraulique de l'étang est achevée. Cela a permis entre autre de remplir l'étang cet hiver. Les nombreux oiseaux et les Cistudes d'Europe ont ainsi pu profiter d'un habitat optimal.

Zoom sur ...

Les mammifères aquatiques

Les zones humides de l'Armagnac abritent des habitats de choix (étangs, prairies humides, boisements inondables, ...) pour 2 espèces de mammifères aquatiques.



La **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) un des plus grands mustélidés d'Europe, elle peut mesurer jusqu'à 130 cm et peser 9 kg. C'est une espèce crépusculaire et nocturne. La journée, elle se repose dans son gîte (*catiche* à proximité de l'eau) et la nuit, elle est active, souvent à la recherche de nourriture (poissons, amphibiens, invertébrés aquatiques).

Le **Vison d'Europe** (*Mustela lutreola*) a une taille d'environ 40 cm et un poids de 800 g. La tâche blanche sur son menton et son museau est le moyen de ne pas le confondre avec le Vison d'Amérique.

Difficilement observable, il est solitaire et vit la nuit. Son aire de répartition a fortement diminué au cours du 20ème siècle. De nos jours, en France, l'espèce n'est plus que présente dans le Sud-Ouest (Nouvelle-Aquitaine). Le site Natura 2000 se trouve en bordure de son aire de répartition, il semble donc important de conserver son habitat en bon état pour favoriser son expansion.



Pour en savoir plus

Animation et Montage des dossiers

ADASEA du GERS

Maison de l'Agriculture,
Route de Mirande
BP 70161 32003 AUCH CEDEX
Contacts : a032@adasea.net
05 62 61 79 50

Aurélie BELVEZE, Laurie VASSELIN

Site internet: <http://www.adasea32.fr/>
<http://gers.n2000.fr/>

Services de l'État

DDT Direction Départementale des territoires

1 place du Foirail
32009 AUCH CEDEX
Contacts : 05 62 61 46 46
Michel LANS, Viviane MAZUEL

DREAL Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Occitanie

Division Biodiversité méditerranéenne et continentale
Site de Montpellier
520 Allée Henri II de Montmorency
CS 69007
34064 MONTPELLIER CEDEX 2
Contact : 04 34 46 66 45
Nathalie LAMANDE



Animation et bulletin financés par



Crédits photographiques :
ADASEA 32, CPIE pays gersois
Disponible en version numérique